

# L'inventaire des Ex-voto

Les lignes suivantes ont pour but d'attirer l'attention sur un sujet familier à tout Valaisan, sur les ex-voto, que l'on trouve encore en grande quantité dans beaucoup d'églises et de chapelles de pèlerinage.

Tout d'abord, quelques remarques fondamentales sur le sens et la signification des offrandes votives. Les ex-voto sont des offrandes ou des dons offerts à Dieu ou aux Saints dans les chapelles et les églises. L'offrande peut être faite pour différentes raisons : le donateur veut par là implorer du Ciel une aide particulière ou une grâce, ou Le remercier pour une aide déjà obtenue ; souvent, dans sa détresse, il s'était déjà engagé à faire cette offrande (*votum fecit, ex-voto*). Plus rarement, ce sont de simples dons offerts, sans qu'un vœu ait précédé, et alors ils expriment une vénération spéciale.

La coutume de ces offrandes votives est aussi ancienne que l'humanité même. Dans l'Eglise chrétienne, elle a reçu une empreinte spéciale et elle s'est maintenue jusqu'à nos jours. Pour l'expliquer il n'est pas nécessaire de remonter aux *anathemata* et *dona votiva* grecs et romains, tels qu'on en a retrouvés au Grand Saint-Bernard. Elle peut s'expliquer simplement comme une habitude de religion de la communauté primitive.

Les dons offerts sont d'une grande variété. Très souvent ce sont des imitations en cire de figures humaines et animales, des membres et des parties du corps. Alors que la plupart des ex-voto en cire sont fabriqués ou coulés ailleurs dans des moules, dans quelques chapelles valaisannes on en trouve encore faits à la main, qui nous étonnent par leur aspect primitif ou par leur valeur artistique remarquable. Dans maints petits pèlerinages fréquentés surtout par la population paysanne, on trouve de très primitives imitations en bois de membres d'hommes ou d'animaux. En Suisse, les ex-voto en fer sont très rares ; un anneau de fer, auquel se rattachait une légende intéressante, se trouvait autrefois à la chapelle de Heiligkreuz dans la vallée de Binn. Les ex-voto en argent sont déjà plus fréquents, généralement exposés dans des vitrines. Sans vouloir être complet, nous citerons comme ex-voto particuliers les habits et les béquilles que les malades guéris laissaient au lieu de leur guérison ; les balais que l'on offrait contre les ulcères ; des cuillers contre les maux de dents ; des tresses de cheveux et des couronnes de fiancée ; des échaveaux de lin ; des fers à cheval (*Visperterminen*) ; etc.

Toutes ces offrandes, soit façonnées d'une manière primitive par ce-

lui qui fut exaucé, soit fabriquées par quelque habile artisan ou artiste, ne sont pas seulement remarquables comme témoignage de profonde confiance, mais elles sont encore d'un grand intérêt historique, artistique ou folklorique.

Les tableaux votifs ont un attrait spécial. Ils ne contiennent souvent qu'une simple inscription, un récit détaillé de l'accident ou du danger surmonté, ou encore une représentation figurative. Les débuts de la coutume des tableaux votifs ne sont pas suffisamment éclaircis ; cependant il semble bien que le moyen âge ne la pratiquait pas. Le plus ancien en Suisse semble être celui de Mariastein datant de l'année 1543. La coutume des tableaux votifs ne devint générale qu'au XVII<sup>e</sup> siècle et elle dura jusqu'à la fin du siècle passé. Ce n'est que dans des cas isolés qu'elle fut maintenue jusqu'à notre temps. Comme matière on employait le bois et la toile, plus tard aussi le papier. Occasionnellement, surtout en Valais, on trouve aussi des images sous verre (vallée de Lötschen) et des reliefs.

Le Valais est du reste encore très riche en offrandes votives fournissant au folklore des données très intéressantes, et il est unique pour ses beaux tableaux votifs ; qu'on pense seulement aux chapelles de la Bâtiaz, de Notre-Dame du Scex, de Longeborgne, des Mayens de Sion, de Crétel ou Crételette, à la chapelle de Ste-Catherine à Valère, aux sanctuaires de Kühmatten dans la vallée de Lötschen, de Wandfluh, de Belalp, de Langental, de Zwischbergen sur l'autre versant du Simplon, et à tant d'autres... Celui qui s'est une fois seulement donné la peine d'examiner en détail ces tableaux ne pourra pas se soustraire à l'enchantement de ces créations de l'art populaire uniques en leur genre. De telles parois couvertes d'images votives agissent comme un livre d'images, comme une autre *biblia pauperum*, dans laquelle on peut lire les nombreuses sortes des malheurs humains et des secours d'En-Haut.

La grande importance des offrandes et tableaux votifs a été reconnue depuis longtemps dans les pays voisins. On en a tiré des vues et des résultats importants pour l'histoire du culte des Saints et pour celle des lieux de pèlerinage. Les tableaux votifs surtout sont une source riche, unique et inépuisable, pour l'histoire culturelle, pour le folklore et l'histoire de l'art.

Mais en Suisse on s'est encore très peu occupé des offrandes et des tableaux votifs. Sans tenir compte de petites publications locales, il n'existe encore aucun ouvrage scientifique sur les ex-voto. Dans le livre qu'il a écrit naguère sur les *Chapelles Valaisannes*, sur leur « visage pittoresque et religieux », Maurice Zermatten souligne non seulement la grande

importance qui revient aux églises en général, et en particulier aux églises et chapelles de pèlerinage, dans la vie profondément religieuse du peuple valaisan, il reconnaît aussi la haute valeur des offrandes et des tableaux votifs et leur consacre des lignes heureuses. En voici quelques exemples :

« On vient de loin pour prier la Vierge de *Gerendorf* dont la générosité comble de dons toute la partie supérieure de la vallée du Rhône. Les petites mains en cire pendues à la paroi, les jambes, les bras, les cœurs attestent et la bonté de la Mère de Dieu et la confiance des fidèles (Op. cit., p. 98).

« Dans le transept septentrional (de *Heiligkreuz*, dans la vallée de Binn), à côté de l'autel, la paroi est tapissée d'ex-voto et, pendus à une sorte d'arbre, comme des fruits à des branches, de nouveau, comme à Gerendorf, mais en plus grand, des mains, des pieds, des cannes, des béquilles, même des ceintures herniaires... Trophées bizarres ; on ne peut s'empêcher de demeurer un peu de temps devant ces témoignages de misères et de foi. On évoque les claudications de tant de malades, leur détresse devant l'inefficacité des remèdes et, soudain, cette illumination : le pèlerinage sauveur (p. 107).

« (Le sanctuaire de *Belalp*) possède un fort beau Christ et plusieurs ex-voto qui rappellent les grâces obtenues. Des cornes de vaches, des mains, des pis sont suspendus à la muraille. Dans cette vie essentiellement pastorale, il est juste que le souci du troupeau soit visible dans la maison de Dieu (p. 114).

« Mais ce qui frappe plus que l'autel lui-même (dans un oratoire près de *Visperterminen*), ce sont ces statuettes d'animaux qui pendent aux murs. Cochons, mulets, chèvres, vaches et brebis, pas très distincts les uns des autres tant la naïveté du sculpteur est charmante. Deux ou trois mains de bois, une béquille témoignent aussi de la reconnaissance paysanne (p. 122).

« L'autel latéral de gauche (de la chapelle de *Visperterminen*) est le plus fréquenté. Il est dédié à la Vierge. Plus simple, il semble inspirer plus de confiance. C'est dans cette partie de la chapelle que se trouvent les ex-voto. Ceux-ci devaient être beaucoup plus nombreux autrefois. Les dernières réfections ont dû être néfastes à mille témoignages de reconnaissance. On y remarque cependant encore quelques images du XVII<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne que nous ayons vue date de 1672. Il s'y trouve également quelques jambes de bois, des mains. On s'arrête longuement devant deux tresses blondes de jeune fille, placées sur un fer à cheval. Nous pourrions chercher longtemps la signification de cette présence si la légende ne venait point à notre secours. Mais la légende est là, lumineuse. Écoutons sa voix qui monte de la brume du temps (p. 127).

« Au-dessus de la porte, suspendus à un fil de fer tendu d'une muraille à l'autre, se trouvent les témoignages de grâces obtenues par l'intermédiaire de *Notre-Dame des Marches* (dans la vallée de Saas). Ce sont des jambes, des pieds, des os, des mains, des cœurs, et, touchante présence, des seins que la Vierge aura gonflés du lait maternel, peut-être, ou guéris de quelque maladie (p. 130).

« *Hocken* est un autre alpage du Lötschental avec une autre chapelle en bois. La chapelle est un lieu de pèlerinage. Des ex-voto qui sont des images peintes sur verre par quelque villageois nous le prouvent. L'une d'elles représente l'ancienne chapelle qui ressemble à un vaste monastère (p. 147).

« La preuve que la ferveur populaire entoura cette chapelle (de *Crêtelette*) dès sa naissance, nous la trouvons dans les ex-voto qui tapissent les murailles. De très nombreuses grâces furent obtenues à Crêtelette, des guérisons retentissantes du corps et de l'âme (p. 157).

« (La chapelle des *Morasses*, dans la vallée d'Anniviers) reçoit encore beaucoup de pèlerins. Les personnes d'âge y vont prier pour être soulagées de leurs rhumatismes et de leurs sciatiques. La guérison ne se produit pas toujours à la première visite. Il est rare que le mal subsiste après la neuvaïne complète. Aussi, autrefois, les ex-voto recouvraient-ils les murailles. Malheureusement, on les a détruits (p. 163).

« La chapelle de la *Rosière* (au-dessus d'Orsières) est consacrée à sainte Anne, la mère de la Vierge. C'est à elle que les épouses infécondes venaient de-

mander la grâce d'avoir des enfants. Et il semble bien que sainte Anne ait souvent exaucé des vœux aussi naturels, car de nombreux ex-voto pendent aux murailles (p. 199).

« Les miracles se sont succédé à *Notre-Dame du Scex*. Les ex-voto tapissaient les parois de la chapelle. Des ignorants les ont malheureusement emportés et... brûlés » (p. 210).

De ces exemples, il ressort que le Valais possède aujourd'hui encore beaucoup d'offrandes et de tableaux votifs, mais aussi qu'un grand nombre d'entre eux se sont perdus sans retour.

C'est dans ce domaine qu'aimerait intervenir la Société Suisse des Traditions Populaires, — M. J.-B. Bertrand est depuis peu son vice-président romand, — dont le but est de réunir et d'étudier les traditions folkloriques de notre peuple. Elle a entrepris dans toute la Suisse un inventaire de toutes les offrandes et tableaux votifs. Dans différentes contrées, ce travail est déjà terminé et a mis au jour un matériel riche au delà de toute attente. Nous constatons avec grand plaisir que notre action a trouvé une pleine compréhension, un appui chaleureux auprès des autorités ecclésiastiques et civiles. Leurs Excellences Nosseigneurs les Evêques de la Suisse ont salué unanimement notre entreprise et ont pris sous leur protection les ex-voto encore existants. La Fondation Pro Helvetia et tous les cantons catholiques ont saisi l'intérêt considérable de notre enquête et mis des subsides à notre disposition.

L'action pour la recherche des ex-voto voudrait, dans le domaine des traditions populaires, remplir le rôle qu'en bien des endroits l'inventaire des œuvres d'art a joué pour l'histoire de l'art. Cette action est d'autant plus justifiée et urgente que dans cet inventaire des œuvres d'art, il n'a pas été question, en général, des offrandes et des tableaux votifs. (Pour prévenir les malentendus, remarquons que la Société Suisse des Traditions Populaires ne poursuit aucun but commercial et qu'elle ne veut nullement soustraire les ex-voto à leur destination. Au contraire, elle espère que son entreprise contribuera à ce que les ex-voto en maints endroits trouvent plus de compréhension et plus de soin.)

La description des ex-voto est facilitée par des questionnaires imprimés en allemand, français et italien, et chaque tableau votif, comme aussi chaque ex-voto plastique, devra être inscrit sur une feuille particulière. Les ex-voto de même nature (plaques de marbre, ex-voto en bois, en cire ou en argent, etc.), s'ils sont très nombreux en un endroit, peuvent être réunis dans un questionnaire commun. Chaque tableau, chaque offrande votive remarquable au point de vue artistique ou folklorique, chaque ex-voto typique pour un endroit, devra être photographié.

Notre action ne réussira pleinement que si toutes les régions sont

explorées et si tous les ex-voto sans exception sont atteints, donc aussi ceux qui se trouvent en propriété privée, dans les magasins d'art et dans les musées, comme aussi ceux qui peut-être depuis bien longtemps sont tombés dans l'oubli et abandonnés à leur destruction dans les gale-tas des églises et des cures ou dans quelque chambre de débarras. L'on ne se contentera pas de donner en passant un coup d'œil dans une église ou dans une chapelle, mais on devra se convaincre personnellement qu'il ne s'y trouve nulle part aucun ex-voto. Dans une chapelle de pèlerinage autrefois très fréquentée du canton de Fribourg, on ne trouva dans la chapelle même aucun ex-voto ; cependant, en fouillant les combles, on découvrit des centaines de tableaux des plus intéressants et de rares ex-voto en bois et en fer, par exemple des grenouilles. Il sera aussi important de s'informer auprès des personnes connaissant bien les lieux (curés, sacristains, vieilles gens), au sujet du sort des ex-voto perdus.

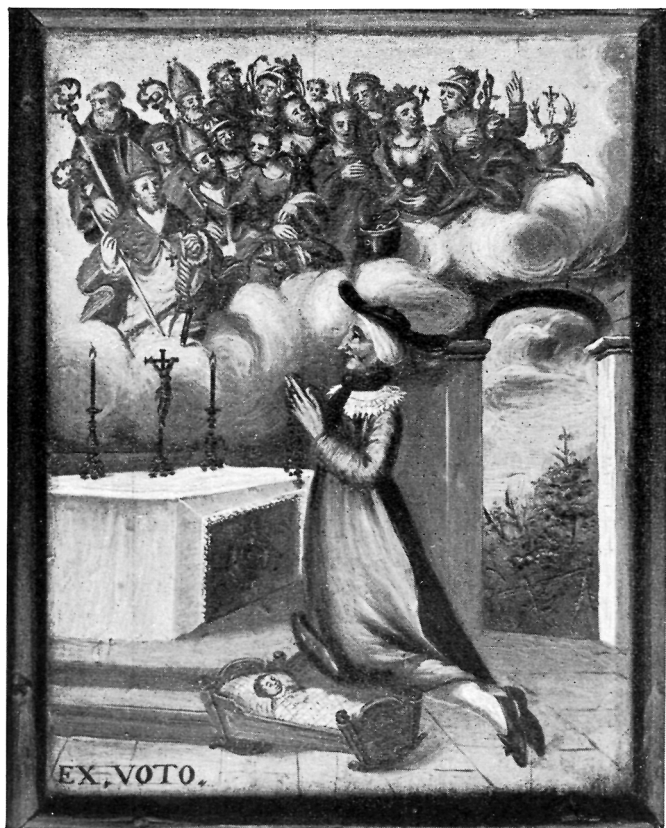
Cet appel est donc une invitation pressante à collaborer avec nous, adressée à toutes les personnes qui savent quelque chose de l'existence d'ex-voto et à tous ceux qui peuvent contribuer au succès de notre action. La Société Suisse des Traditions Populaires s'est adressée, pour l'aider, à toutes les Sociétés d'histoire cantonales ou régionales. En Valais, les deux Sociétés d'histoire, du Haut-Valais et du Valais romand, ont accepté d'apporter leur concours à cette enquête. Mgr Imesch et M. le Prieur Siegen, à Kippel, ont pris en main les recherches dans les districts de langue allemande ; pour les districts de langue française, le Comité de la Société d'Histoire du Valais Romand a prié les personnalités compétentes dont les noms suivent, de mener à chef cet inventaire dans les régions qui leur sont confiées :

- M. l'avocat François de PREUX : Sierre, Noble Contrée, vallée d'Anniviers ;
- M. le Chanoine Lucien QUAGLIA : ancienne châteltenie de Granges, Lens, Grône, St-Léonard ;
- Le R. P. Sulpice CRÉTTAZ : Ayent, Arbaz, Grimisuat ;
- M. l'architecte Alphonse de KALBERMATTEN : district de Sion ;
- M. Albert WOLFF : districts d'Hérens et de Conthey ;
- M. Lucien LATHION : Nendaz ;
- M. l'abbé Antoine TORRIONE et M. Philippe FARQUET : district de Martigny, Sembrancher, Vollèges ;
- M. le chanoine Jean-Marie BOITZY : vallée de Bagnes ;
- M. l'architecte Charles ZIMMERMANN : Orsières, Liddes, Bourg-St-Pierre, Grand St-Bernard ;
- MM. Jules-B. BERTRAND et Ch. ZIMMERMANN : district de St-Maurice ;
- M. Jean MARCLAY : Monthey et vallée d'Illiez ;
- M. Marcellin FRACHEBOUD : de Collombey à St-Gingolph.

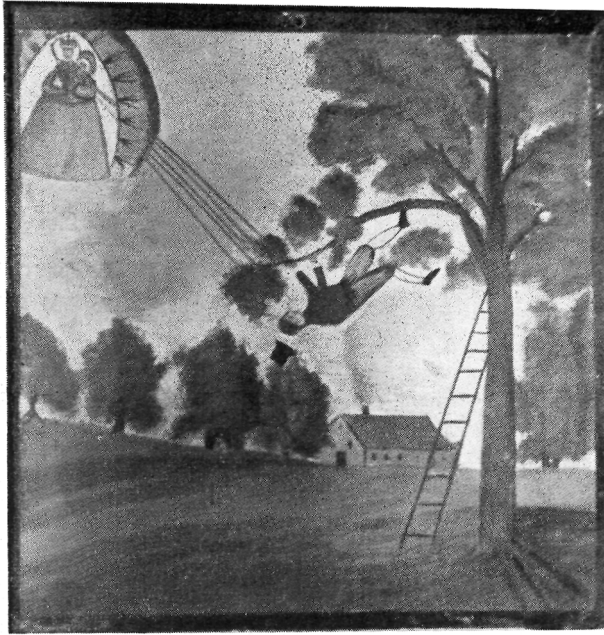
Enfin, les Archives Cantonales du Valais, sous la direction de M. le Dr André Donnet, ont bien voulu, en collaboration avec les deux Sociétés valaisannes d'Histoire, se charger de diriger et de centraliser tout le recensement des ex-voto en Valais.

Dr Ernst BAUMANN,  
chargé de l'Inventaire des Ex-voto.

Ex-voto en cire  
Belalp  
(Haut-Valais)



Ex-voto à Sempach



Ex-voto à Notre-Dame de Mariastein



Ex-voto à Breitenbach (Soleure)



Marie protège ceux  
qui l'invoquent.

**MIRACLE**  
arrivé  
en  
1722

Le couvreur de la Chapelle  
tombe d'une hauteur de  
300 pieds - sans  
éprouver aucun mal.

Ex-voto à Notre-Dame du Scex  
St-Maurice (Valais)





Ex-voto sculpté sur bois  
Visperterminen

Ex-voto (1856)  
du chanoine Auguste Bertrand  
retour d'Afrique  
Notre-Dame du Scex

